

Un sursaut ...?

Depuis quelques temps, les attaques contre l'agriculture se multiplient, et bien souvent les phytos sont mis au pilori pour tous les maux de notre société.

Trop c'est trop !

Et manifestement nous ne sommes pas les seuls à le penser puisque quelques uns osent (enfin) interroger la réalité et la portée de faits (!) dénoncés sans preuves.

Journalistes et scientifiques rejoignent l'indignation des agriculteurs. Il est temps !

Le chiffre du mois

93,2 quintaux/hectare,
C'est le rendement moyen de la production de maïs en 2018. Un résultat honorable compte-tenu des aléas climatiques et qui montre la résilience du maïs et le rôle de l'irrigation.

CAMPAGNE DE PRODUCTION 2018

GRANDE RÉSILIENCE DU MAÏS FRANÇAIS

En dépit de conditions climatiques difficiles (inondations au printemps, canicule, sécheresse), l'institut technique Arvalis évalue le rendement moyen en maïs grain à près de 93,2 qx/ha. La production nationale devrait donc atteindre 11,8 millions de tonnes sur la base 1,325 million d'hectares et en intégrant 50 000 ha de récolte en fourrage.

Ce résultat honorable est largement lié à la disponibilité en eau : suite à un hiver et un printemps très arrosés, les réserves hydriques étaient pleines et il n'y a presque pas eu de restriction d'irrigation. Comme toujours un résultat moyen masque d'importantes disparités et notamment entre cultures pluviales et irriguées. L'irrigation aura encore prouvé qu'elle constitue la meilleure assurance climatique et cette campagne de production illustre particulièrement bien la pertinence du stockage de l'eau. Pour autant, la tendance d'évolution des rendements reste positive grâce au progrès génétique.

Les stades de maturité du grain ont été atteints avec 15 à 20 jours d'avance et l'humidité moyenne de récolte se situe aux alentours de 20 à 22%, 6 à 8 points inférieurs à la normale.

Résultats hétérogènes en maïs fourrage

Les cultures de maïs fourrage implantées sur 1 418 000 hectares ont souffert de la sécheresse : le cycle de développement de la plante a été très accéléré et les premières récoltes se sont déroulées au mois d'août. La sécheresse a pénalisé les rendements principalement à l'Est de la France et des régions continentales. Avec une moyenne estimée à ce jour par Agreste à 12.2 T de MS/ha (contre 13.6 en 2017), les rendements sont très hétérogènes, de même que mes teneurs en amidon.

Hausse des surfaces de maïs semence...

Les surfaces de maïs semence (60 620 ha) sont en hausse après trois années de baisse. Le programme de multiplication de semences de maïs bio augmente également et représente 1,3 % du programme français en 2018. Les résultats techniques sont variables et devraient être légèrement inférieurs à

l'objectif de production en raison des excès d'eau au printemps. Rappelons que la France, avec 44 % des surfaces de maïs semence de l'UE, demeure le premier exportateur mondial de maïs semence.

Et des surfaces de maïs doux

Les surfaces de maïs doux augmentent, pour la seconde année consécutive et atteignent 23 150 ha, soit une hausse de l'ordre de 11,5 %. La production de maïs doux bio continue son développement avec près de 1 500 ha en 2018, soit 6,5 % des surfaces totales. Le résultat technique devrait être assez proche de l'objectif. À noter que la France est le deuxième exportateur européen de maïs doux.

MARCHÉ

DES IMPORTATIONS FRANÇAISES EN HAUSSE !

L'UE devrait maintenir pour la deuxième année consécutive son statut de premier importateur mondial de maïs. Avec une production qui stagne et une demande en augmentation depuis plusieurs années, ce sont bien les importations, majoritairement d'origine Mer Noire mais aussi Amérique du Sud, qui viennent approvisionner l'UE à 28. Malgré sa place importante sur le marché intra UE, la France est aussi concernée par ce phénomène. Les flux augmentent d'année en année et pourraient, selon certains opérateurs, atteindre le million de tonnes sur cette campagne...

La France, exportateur historique de maïs grain...

Avec environ 40% de sa production exportée chaque année, le statut d'exportateur de la France n'est pas remis en cause, mais une augmentation structurelle des importations semble se mettre en place. Loin d'être anodin, ce phénomène traduit des opportunités ponctuelles, mais également des flux pérennes vers certains bassins de consommation. Cette campagne se prête d'autant plus à l'importation que l'important écart de prix blé-maïs, qui se creuse encore plus avec l'avancée des récoltes, rend le grain jaune particulièrement attractif dans les rations animales. D'autre part, la collecte française affectée par la sécheresse estivale est en baisse de 1.6 Mt par rapport à l'an passé, et avec une demande interne en hausse. Les

stocks prévisionnels sont annoncés très tendus en fin de campagne.

...concurrencé sur son propre territoire

Ceci n'est pas le cas de l'Ukraine, qui attend une production nationale record (31 Mt) qui, selon l'USDA, devrait libérer 25 Mt de maïs sur les marchés internationaux. Les pays de Mer Noire intra-UE, tels que la Roumanie ou la Bulgarie, prévoient aussi des rendements élevés, supérieurs de respectivement 34% et 25% par rapport à la moyenne quinquennale. Avec des prix de plus en plus agressifs, ces origines concurrencent la France non seulement sur ses destinations à l'exportation, mais aussi sur son propre territoire, comme en témoignent les récentes arrivées de maïs bulgare et roumain sur nos ports français. Avec la baisse des prix des maïs ukrainiens, sous la pression des récoltes abondantes, cette situation pourrait aussi bien profiter à l'Ukraine dans les mois à venir.

PAC POST 2020

LE PARLEMENT DÉBAT DE SA POSITION

Les rapporteurs du Parlement sur les différents règlements de la PAC post 2020 finalisent leurs projets de rapports. Place désormais au débat entre les députés européens qui ont jusqu'à début décembre pour déposer leurs amendements. Un laps de temps que saisira l'AGPM pour porter des propositions sur un texte qui ne répondra pas, quoi qu'il en soit aux enjeux majeurs...

Encadrer la subsidiarité des paiements directs

La proposition de règlement sur les Plans Nationaux Stratégiques laisse aujourd'hui beaucoup de marge de manœuvre aux États membres dans la mise en œuvre des soutiens directs. Si cette subsidiarité accrue peut se justifier pour les interventions en faveur de l'environnement et du climat (notamment la conditionnalité), elle est fortement critiquable en matière de soutiens directs. En effet, l'ensemble des agriculteurs européens sont sur le marché unique ! En ce sens, la subsidiarité doit être limitée au sein du premier pilier en consacrant 60 % minimum de l'enveloppe du 1er pilier au paiement de base.

Transferts entre piliers : se limiter à 15 %.

La proposition de la Commission européenne prévoit aujourd'hui la possibilité de transférer jusqu'à 15 % entre piliers. Ce transfert peut être complété d'un transfert entre le premier et le second pilier à hauteur de 15 %, sous réserve d'être dédié à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement et du climat. Afin de limiter les distorsions entre États membres, les possibilités de transferts entre piliers ne doivent pas excéder 15 % à l'échelon européen.

Investissement et gestion des risques doivent être des priorités du 2nd pilier

La proposition de la Commission européenne rend obligatoire la mise en œuvre d'un programme de gestion des risques pour les États membres. Elle élargit les possibilités en matière d'intervention, en conservant les acquis du règlement Omnibus (seuil de 20 %

de pertes notamment pour les assurances récolte). Ces acquis doivent être conservés dans les débats interinstitutionnels. De même, les aides à l'investissement restent une intervention possible dans le second pilier de la PAC. Pour l'AGPM, la rédaction de l'article qui les encadre est trop restrictive car elle pourrait limiter l'accès aux fonds du second pilier pour certains investissements dans le stockage de la ressource en eau.

Au regard de l'importance de ces actions pour la résilience future des exploitations, l'AGPM souhaite que le texte européen inscrive un minimum de 30 % des fonds du second pilier consacré à la gestion des risques et aux aides à l'investissement, intégrant ainsi une réelle dimension économique.

BIOÉTHANOL

PLUS DE VISIBILITÉ, PLUS DE DYNAMISME

Depuis le 12 octobre, les stations-services de toute l'Union Européenne doivent ajouter à l'affichage existant un logo harmonisé pour chaque carburant.

Concrètement, il est ajouté pour les essences un rond contenant la lettre E et la proportion maximale de biocarburants, en l'occurrence de l'éthanol. L'affichage signale explicitement la présence d'éthanol avec E5, E10 ou E85, et même le ED95 (carburant à 95% de bioéthanol utilisé dans des moteurs diesel de poids lourds spécifiquement adaptés). Le bioéthanol est ainsi clairement visible.

C'était l'objectif recherché aussi avec le stand de la collective bioéthanol au Mondial de l'Auto 2018 qui a accueilli plus de 3000 personnes. La collective, portée par les betteraviers et l'industrie du bioéthanol, a mis en avant les services environnementaux et les économies financières du E85, jusqu'à 500 €/an pour 13 000 km. Pendant 10 jours, des permanences ont été tenues par les experts et les communicants de la filière bioéthanol, l'AGPM, l'AGPB et Passion Céréales y apportant leur contribution, pour renseigner les visiteurs.

Les ventes de E85 sont en hausse de 45% sur les 9 premiers mois de l'année, dépassant 1,5% des essences vendues en France. Cette dynamique devrait se poursuivre du fait du prix attractif du E85 et parce que les consommateurs sont rassurés par l'arrivée en 2018 sur le marché de boîtiers E85 homologués par l'État. Les stands des 2 fabricants de boîtiers présents sur le Mondial de l'Auto n'ont d'ailleurs pas désempé. Avec un boîtier E85, une voiture essence peut rouler au E85 et à l'essence, tandis que l'homologation apporte des garanties sur le matériel, la qualité de la pose et sur l'assurance de la voiture. Encore un bon point pour le bioéthanol, grâce à la mobilisation des organisations professionnelles de la filière.

Et pour accélérer l'usage du bioéthanol, la filière travaille dans la loi de finances à une hausse du taux d'incorporation de biocarburants dans l'essence à 8,3% en 2019 et 8,9% en 2020, contre seulement 7,5% aujourd'hui.

■ LA RÉCOLTE DU MAÏS SUR TÉLÉMATIN

Le 22 octobre dernier un reportage sur la récolte du maïs en Aquitaine a été diffusé à deux reprises sur France 2 dans l'émission Télématin (8h18 et 9h18). La journaliste Isabelle Martinet a expliqué avec beaucoup de pédagogie le rôle du maïs et le poids de la filière dans la région. La récolte du maïs, le séchage et le stockage du grain dans les silos ainsi que la contribution du maïs à l'excellence des poulets des Landes y sont parfaitement présentés. Le sujet de l'eau n'est pas occulté, Isabelle Martinet expliquant que le stockage est important pour que l'Aquitaine garde sa force de production et d'exportation. Ce beau résultat est le fruit d'un excellent travail réalisé par Passion Céréales en partenariat avec la filière maïs. **Pour le voir sur Youtube :** <https://bit.ly/2qbQ6yF>

■ LA POLENTA STAR DES CUISINES

Sur la chaîne culinaire Youcook, les stars de la web-cuisine, Patrick, Jigmé et Marc, nous ont concocté un magret de canard à la polenta grillée publiée sur leur chaîne le 11 octobre. Fruit des actions de la campagne de promotion du maïs, Cet épi m'épate (AGPM-FNPSMS-GNIS), cette recette est la quatrième d'une série de 5 recettes au maïs.

Dans l'émission culinaire Petits plats en équilibre, Passion Céréales, en collaboration avec Cet épi m'épate, a travaillé avec Laurent Mariotte pour la réalisation d'une série de recettes créatives. Le journaliste a créé une recette de polenta crémeuse aux cèpes et à la dinde, diffusée samedi 20 octobre. Des rediffusions sont prévues en octobre et novembre.



■ CONGRÈS DU MAÏS IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS INSCRIRE

Le congrès du maïs se tiendra les 21 et 22 novembre à Mulhouse. 400 à 500 professionnels de la maïsiculture y sont attendus autour de l'Assemblée Générale de l'AGPM et de ses sections (AGPM Maïs semence, AGPM Maïs doux, Irrigants de France), de l'interprofession des semences de maïs et de sorgho (FNPSMS) et de la section maïs et sorgho de l'UFS. Le Président de l'AGPM, Daniel Peyraube a invité le nouveau Ministre de l'Agriculture à y intervenir, souhaitant lui montrer la durabilité des territoires maïs.

Contact : sophie.bertrand@agpm.com

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

| Prévisionnel octobre 2018 (1000 t) | | 2017/18 | Prév. 2018/19 |
|---|--------------------------|---------|---------------|
| Ressources | Stock départ | 1 950 | 2 549 |
| | Collecte | 11 974 | 10 362 |
| | Importations | 605 | 750 |
| Utilisations | FAB | 2 479 | 3 200 |
| | Util. humaines et indus. | 3 043 | 3 053 |
| | Exportations | 5 138 | 4 353 |
| | Autres | 1 319 | 1 094 |
| Stock final (ressources - utilisations) | | 2 549 | 1 962 |

Prix de la récolte 2018, exprimés en €/t base juillet

